Résolution adoptée
Séance plénière du 28 octobre 2026

XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

Déclaration du groupe CGT-FO

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers,

« Si tu veux la paix, cultive la justice sociale » : cette devise de l'OIT éclaire le thème du prochain sommet de la francophonie, « réinvestir dans la paix ». En ces temps de crise, c'est aussi dans la justice sociale, la prospérité des peuples, la possibilité pour chacun de vivre décemment et d'espérer améliorer son quotidien que se construit la paix et que les conflits perdent leur terreau. La francophonie doit y prendre toute sa part, par le développement. Certes la tâche est ardue : beaucoup de pays francophones sont confrontés à des conflits parfois inextricables, et plus des deux tiers des opérations de maintien de la paix de l'ONU s'y déroulent. Les efforts à fournir sont immenses.

Dans cette résolution, le CESE a souhaité mettre en avant le rôle des Outre-mer comme acteurs de la francophonie au niveau local. Encore faut-il qu'ils disposent des moyens matériels et humains pour mener des projets de coopération dans leurs bassins géographiques.

Pour le groupe FO, cette place s'inscrit dans une vision élargie de la francophonie, axée sur les objectifs de développement durable de l'ONU, notamment l'éducation et le travail décent, dans le respect des droits humains et des normes internationales du travail. Cela suppose de mobiliser tous les acteurs institutionnels, économiques et sociaux, donc d'ouvrir ce cadre de dialogue aux représentants des travailleurs : le réseau de la francophonie syndicale de la Confédération syndicale internationale, par exemple, doit y avoir toute sa place. Enfin, la francophonie doit s'appuyer sur ses dimensions économique, culturelle et sociale, sans en ignorer aucune, faire une place aux sociétés civiles organisées et faciliter les échanges entre les peuples par des projets concrets de coopération.

Valoriser les Outre-mer, c'est aussi prioriser leur développement économique et social, ce qui passe par le rattrapage urgent du niveau d'investissement, notamment dans l'enseignement : les écoles ultramarines souffrent plus encore que l'Hexagone d'un déficit de professeurs et de moyens.

Le groupe FO remercie le CESE pour ce travail et votera en faveur de cette résolution.